Élagage : faites-nous part de vos besoins

Avis aux administrés

La commune souhaite recenser les besoins des administrés en matière **d'élagage sur les propriétés privées**, afin de faciliter une démarche groupée et de permettre la **mise en concurrence de plusieurs entreprises**.

Si vous êtes intéressé(e), nous vous invitons à nous faire connaître la nature de vos travaux et vos coordonnées auprès de la mairie.

Comment ?

En remplissant le formulaire

ou

En vous présentant en mairie aux horaires d'ouverture habituels.

Cette démarche permettra de regrouper les demandes et de solliciter plusieurs professionnels afin d'obtenir des offres comparatives.

Date limite pour vous faire connaître : 01/11/2026